

# Le parcours linguistique



**La nouvelle architecture des apprentissages définie par le socle commun de connaissances et de compétences**

**objectif à atteindre** par les élèves de collège dans la pratique d'une langue vivante étrangère (pilier 2)

**supports** authentiques, au caractère concret et réaliste

**démarche actionnelle**  
(parler une langue, c'est agir sur le réel et non reproduire un modèle)

maîtrise du niveau A du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

l'apprentissage de la langue doit être associé à une tâche (mener à bien un projet, résoudre un problème, atteindre un objectif...).

**L'accent est mis sur la compétence par élargissement et non pas empilement**

dans les 5 activités langagières : Compréhension orale; expression en continu, interaction orale, compréhension de l'écrit et expression écrite.

les élèves doivent être placés en situation d'acteurs sociaux, la finalité de l'apprentissage doit être visible

**La perspective et l'évaluation sont résolument positives : on part de ce que l'élève sait et pas seulement de ce qu'il ne sait pas faire**